



TROUSSE DE COMMUNICATION

FONDS ÉCO IGA

*Trousse de communication destinée à l'usage des organismes bénéficiaires
d'une subvention du Fonds Éco IGA.*



TABLE DES MATIÈRES

Trousse de communication Fonds Éco IGA

1- Aide-mémoire.....	p. 3
2- Guide pour l'annonce de votre projet.....	p. 4
3- Fiche de renseignements.....	p. 7
4- Communiqué de presse type.....	p. 9
5- Lettre de remerciement type.....	p. 11

AIDE-MÉMOIRE pour l'annonce de votre projet

Cet aide-mémoire vise à vous informer des principaux éléments dont vous devrez tenir compte dans le cadre de la réalisation de votre projet financé par le Fonds Éco IGA. Prenez note que certains points font partie intégrante du protocole d'entente, et vous êtes donc tenus de les respecter.

Bref rappel

- ✓ Vous devez faire parvenir au responsable du Fonds Éco IGA tous les documents de communication dans lesquels vous utilisez le logo du Fonds ou faites mention de la contribution financière de ce dernier, afin que la responsable **approuve** vos documents et ce, avant leur diffusion (clause du protocole d'entente).
- ✓ Vous devez faire parvenir une lettre de remerciement au marchand IGA situé le plus près de l'endroit où le projet sera réalisé, **au début** de votre projet (voir modèle en annexe).
- ✓ Vous devez envoyer une invitation officielle au marchand IGA de votre localité et au responsable du Fonds Éco IGA au minimum 15 jours avant la tenue de votre événement, **si** une annonce publique du projet a lieu (clause du protocole d'entente).
- ✓ Vous devez faire parvenir au responsable du Fonds Éco IGA une copie de la couverture de presse obtenue dans le cadre de votre projet.

Projets RÉGULIERS

- ✓ **Activité OBLIGATOIRE**
Rédiger et envoyer un communiqué de presse, accompagné d'une photo, aux médias locaux
- ✓ **Activité optionnelle**
Organiser un événement de lancement ou une conférence de presse

Projets GRANDE ENVERGURE

- ✓ **Activités OBLIGATOIRES**
Rédiger et envoyer un communiqué de presse, accompagné d'une photo, aux médias locaux.
Organiser un événement de lancement ou une conférence de presse

Pour toute question ou renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à fonds@jourdelaterre.org ou par téléphone au (514) 728-0116 ou au 1 800 424-8758.

Guide pour l'annonce de votre projet

Comment assurer la diffusion de l'information?

La réalisation d'un nouveau projet environnemental est une excellente nouvelle pour votre communauté alors, n'hésitez pas à en faire la diffusion! Le présent guide se veut un outil auquel vous pourrez vous référer, au besoin, au cours de vos démarches communicationnelles.

Les principales étapes :

1. Préparer une liste de presse.
2. Identifier le(s) porte-parole(s) (marchand IGA, organisme, etc.) et valider leurs disponibilités pour votre événement de lancement, votre conférence de presse ou la tenue d'entrevues, s'il y a lieu.
3. Adapter le communiqué de presse (voir modèle ci-joint) et le faire parvenir par courriel au responsable du Fonds Éco IGA pour approbation du contenu (approbation de la citation du marchand IGA, le cas échéant et de la mention de la contribution du Fonds).
4. Organiser un événement de lancement ou une conférence de presse et y inviter les médias, **ou** organiser une prise de photo lors de la concrétisation de votre projet et l'envoyer aux médias.

Dans le cas où les médias seraient conviés à votre événement de lancement ou à votre conférence de presse :

- i. Envoyer une invitation aux médias;
 - ii. Confirmer leur présence, la veille de l'événement;
 - iii. Lors de l'événement, distribuer un communiqué de presse annonçant la réalisation du projet.
 - iv. Envoyer, par courriel, la photo aux médias absents lors de l'événement, avec le communiqué et les fiches. Bien indiquer les noms et titres des personnes sur la photo.
5. Effectuer des suivis auprès des médias, post-événement, pour proposer des entrevues avec les porte-paroles et assurer la couverture (médias imprimés, radio, télévision, Internet) de votre événement et du projet.
 6. Envoyer une copie de la couverture obtenue au responsable du Fonds Éco IGA.

Étapes

1. PRÉPARER UNE LISTE DE PRESSE

- Identifier les médias qui pourraient s'intéresser à votre nouvelle. Rassembler les coordonnées des médias locaux et régionaux suivants :
 - ✓ Journaux locaux, hebdomadaires
 - ✓ Quotidiens
 - ✓ Bulletins d'informations de
 - ✓ votre municipalité, de votre paroisse, des organismes communautaires, *etc.*
 - ✓ Télévision locale et communautaire
 - ✓ Radio locale, radio étudiante et communautaire
 - ✓ Babillards de votre succursale IGA
 - ✓ Sites Internet, blogues (s'il y a lieu)

- Identifier les journalistes qui devraient être plus sensibles à l'information que vous souhaitez transmettre. Pour ce faire :
 - ❖ Téléphoner à la rédaction ou à la réception du média visé et demander à qui vous devriez adresser votre communiqué.
 - ❖ Confirmer les coordonnées (nom, numéro de téléphone et adresse courriel) de l'affectation, du journaliste ou du chroniqueur à qui vous enverrez le matériel.
 - ❖ Profiter de l'occasion pour vous informer de la date de tombée du média ainsi que de sa date de publication (surtout pour les journaux locaux, parfois hebdomadaires ou mensuels) afin de leur faire parvenir votre contenu à temps.

2. IDENTIFIER LE(S) PORTE-PAROLE(S)

- Identifier un porte-parole de votre organisme ainsi que du Fonds Éco IGA, si possible.
- S'assurer de connaître les disponibilités de votre porte-parole afin que vous puissiez organiser des entrevues, s'il y a lieu.

3. ADAPTER LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Voir le modèle en pièce jointe ainsi que l'Annexe 1 pour plus de détails sur l'adaptation de votre communiqué de presse, dont un modèle est ci-joint.
- Envoyer le communiqué de presse pour approbation au Fonds Éco IGA et aux autres partenaires du projet mentionnés au communiqué, si nécessaire.

4. ORGANISER UN LANCEMENT OU UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

- Envoyer une invitation aux médias, 15 jours à l'avance, pour les convier à votre conférence de presse ou à votre événement de lancement, puis effectuer un rappel.

Lors de l'événement :

- ❖ Distribuer votre communiqué de presse annonçant la réalisation du projet ainsi que la fiche technique sur le Fonds Éco IGA (voir les fiches techniques ci-jointes).
- ❖ Prendre une photo de l'événement afin que vous puissiez l'envoyer aux médias qui n'ont pu se présenter.
- ❖ Ne pas hésiter à ajouter des photos si elles sont pertinentes. Les sites Internet des médias peuvent diffuser des galeries de photos.
- ❖ Les journaux et magazines publient souvent des photos avec une description, que l'on appelle un bas de vignette. À défaut d'obtenir la publication d'un article, vous pourriez obtenir la publication d'une photo accompagnée d'un bas de vignette.
- ❖ Avec votre photo, assurez-vous de fournir un résumé clair et précis du contenu de votre communiqué de presse. Si des gens apparaissent sur la photo, il est important de les identifier dans l'ordre habituel, soit de gauche à droite.

5. SUIVI MÉDIAS

- **Faire un rappel** - Appeler les journalistes à qui vous avez envoyé votre communiqué de presse lorsque vous jugez qu'ils ont reçu le matériel et leur poser les questions suivantes :
 - ✓ Avez-vous bien reçu l'envoi ?
 - ✓ En avez-vous pris connaissance ?
 - ✓ Ferez-vous la diffusion de l'information ?
 - ✓ Désirez-vous réaliser une entrevue ? Dans ce cas, proposez votre porte-parole.
 - ✓ Désirez-vous de l'information additionnelle ?
- Ne pas hésiter à effectuer un suivi auprès des journalistes. Plusieurs apprécient ce geste qui leur permettra de porter davantage attention au contenu envoyé. En d'autres mots, les suivis téléphoniques vous permettent de sortir du lot.

6. ENVOYER UNE COPIE DE LA COUVERTURE OBTENUE

- Vous procurer les journaux et publications auxquelles vous avez envoyé votre communiqué.
- Conserver les coupures des articles de journaux où l'on a parlé de votre projet.
- Noter la date, l'heure et le titre des émissions de radio ou de télé. Les enregistrer, si possible.
- Envoyer une copie de la couverture obtenue au responsable du Fonds Éco IGA.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS Fonds Éco IGA

Fondé en juin 2008, en collaboration avec le Jour de la Terre Québec, le Fonds Éco IGA remet près d'un million de dollars annuellement pour financer des projets environnementaux qui répondent concrètement aux réalités du milieu à travers le Québec. Les projets ciblés par le Fonds Éco IGA visent la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement. Les projets favorisant les 3RV [réduction, réemploi, recyclage et valorisation] ainsi que les transports durables sont privilégiés.

Types de subventions accordées

1. Les projets réguliers : financement jusqu'à 20 000 \$
2. Les projets clés en main : subvention matérielle

Projets réguliers

Qui peut présenter une demande de financement ?

- ✓ Municipalités du Québec;
- ✓ Municipalités régionales de comté (MRC);
- ✓ Organismes non gouvernementaux en environnement (ONGE), appuyés par leur municipalité;
- ✓ Établissements d'enseignement, appuyés par leur municipalité.

Quels projets peuvent être financés ?

- ✓ Visent la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement;
- ✓ Favorisent les 3RV [réduction, réemploi, recyclage et valorisation];
- ✓ Privilégient le transport durable;
- ✓ Ont des effets positifs sur l'environnement qui sont mesurables et durables.

Quelles sont les dépenses admissibles au financement ?

- ✓ Achat de matériel nécessaire à la réalisation du projet :
 - Le financement accordé ne doit pas excéder 90 % du budget total du projet;
 - Les dépenses associées à l'achat du matériel nécessaire à la réalisation du projet sont préconisées;
 - Les salaires et toutes autres dépenses relatives à la gestion et à l'administration du projet (tels que les coûts liés à la comptabilité, à l'impression de documents, à l'organisation de réunions, etc.) ne sont pas admissibles.

Quels sont les critères d'évaluation des projets ?

- ✓ Pertinence environnementale, sociale et économique;
- ✓ Durabilité;
- ✓ Possibilité de chiffrer les retombées du projet;
- ✓ Mise en place de moyens concrets permettant d'améliorer les pratiques environnementales;
- ✓ Originalité de la proposition.

Quelle est la date limite pour soumettre une demande de financement ?

- ✓ Vérifier régulièrement notre site Web pour connaître les différentes dates de tombée.

Quelles sont les modalités de demande de financement ?

- ✓ Vous devez soumettre votre demande en remplissant le formulaire disponible en ligne au www.fondsecomunicipalite.org;
- ✓ Pour les projets de grande envergure (projet extraordinaire), dont le financement demandé est de plus de 20 000 \$, vous devez communiquer avec le Fonds Éco IGA directement par téléphone au (514) 728-0116.

Projets clé en main

Qui peut faire une demande de subvention ?

- ✓ Municipalités du Québec;
- ✓ Municipalités régionales de comté (MRC);
- ✓ Organismes non gouvernementaux en environnement (ONGE), appuyés par leur municipalité.

Quels projets peuvent être financés ?

- ✓ Favorisent le développement durable;
- ✓ Permettent l'application du principe des 3RV [réduction, réemploi, recyclage et valorisation] et la valorisation de l'eau de pluie.

Quels produits environnementaux sont subventionnés ?

- ✓ Composteurs domestiques;
- ✓ Barils récupérateurs d'eau de pluie;
- ✓ Collecteurs de piles usagées (réservés exclusivement aux Municipalités et MRC).

Quels sont les critères d'admissibilité ?

- ✓ Être une municipalité, une MRC ou un ONGE du Québec;
- ✓ Visibilité obligatoire sur le matériel;
- ✓ Contribution citoyenne obligatoire;
- ✓ Le demandeur doit accepter de rencontrer les obligations spécifiques au type de matériel demandé. Ces obligations sont détaillées dans le formulaire en ligne.

Quelle est la date limite pour soumettre une demande de financement ?

- ✓ Vérifier régulièrement notre site Web pour connaître les différentes dates de tombée.

Quelles sont les modalités de demande de financement ?

- ✓ Vous devez soumettre votre projet en remplissant le formulaire disponible en ligne au www.fondsecomunicipalite.org;
- ✓ Si vous désirez faire affaires avec un fournisseur local, vous pouvez faire une demande pour une subvention monétaire, par l'entremise du même formulaire en cochant la case : *Je fais déjà affaires avec un fabricant local pour la production des composteurs.*

-30-

Pour tous les détails, veuillez consulter le site www.fondsecomunicipalite.org ou communiquer avec l'équipe du Jour de la Terre Québec :

Courriel : fonds@jourdelaterre.org

Montréal et ses environs : (514) 728-0116

Sans frais : 1 800 424-8758



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

[Titre et sous-titre]

La municipalité de Sainte-Sophie a le pouce vert grâce au Fonds Éco IGA

*La municipalité incite au recyclage et offre à ses citoyens
un environnement vert*

[Qui, quoi, où, quand, comment]

Montréal, QC, le [date] – Dans le cadre de ses initiatives environnementales la municipalité de Sainte-Sophie s’est vu remettre, par le biais du Fonds Éco IGA, un montant de 10 000 \$ pour réaliser un projet environnemental durable. La municipalité offrira à ses citoyens des récupérateurs d’eau de pluie pour jardin, afin de les inciter au recyclage des ressources naturelles.

[Explications principales du projet et citation d’acteurs-clé]

Les citoyens de la municipalité de Sainte-Sophie pourront participer activement à ce projet de développement durable. « Chaque citoyen recevra un récupérateur d’eau de pluie et pourra faire sa part individuellement pour le recyclage de cette précieuse ressource pour toutes les tâches ne requérant pas d’eau propre et filtrée, tel l’arrosage des fleurs a affirmé le maire de la ville, Jacques Labonté. Des ateliers de formation seront également offerts aux citoyens désirant approfondir leur connaissance sur les différentes options possibles de réutilisation de l’eau de pluie » a-t-il tenu à rappeler.

De leur côté, les marchands IGA sont ravis de l’impact positif qu’aura ce projet dans la communauté. « Grâce à la collaboration du Fonds Éco IGA, nous sommes très fiers de pouvoir contribuer à la réalisation de projets environnementaux d’envergure dans notre municipalité. Cette initiative permettra à de nombreux concitoyens de participer concrètement à la préservation de notre environnement » a déclaré **XX**, propriétaire du IGA Sainte-Sophie.

[Paragraphes passe-partout - Définition et rappel du Fonds et de l’organisme/municipalité/établissement d’enseignement ou autre]

À propos du Fonds Éco IGA

Rappelons que depuis juin 2008, le Fonds Éco IGA a permis de financer plus de 250 projets dans l’ensemble de la province. Afin d’assurer la continuité de ce fonds, les marchands IGA ont annoncé qu’ils renouvellent leur entente pour une troisième année avec le Jour de la Terre. Ainsi, ils distribueront un 3^e million de dollars pour des projets environnementaux dans les régions du Québec. Un outil de plus pour célébrer le Jour de la Terre le 22 avril et tous les jours! Pour plus d’information : www.IGA.net ou www.jourdelaterre.org.

À propos de la Municipalité de Sainte-Sophie

[Paragraphe qui présente votre municipalité et les initiatives environnementales mises en place jusqu'à aujourd'hui]

- 30 -

[Coordonnées de la personne contact à rejoindre]

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

[Nom de contact], [titre, rôle, entreprise], [numéro de téléphone et courriel]

Lieu, date

Nom du marchand IGA

Propriétaire du IGA

Adresse du IGA

Nom de la ville

Cher(ère) monsieur(madame) nom,

C'est avec grand plaisir que je vous écris pour vous remercier de rendre possible notre projet Nom du projet. En effet, nous avons eu la chance d'obtenir un montant de montant d'argent accordé du Fonds Éco IGA.

Grâce à l'apport financier du Fonds Éco IGA auquel vous contribuez, nous pourrons description des actions qui seront réalisées. Explication des bienfaits environnementaux et le cas échéant des indicateurs mesurables. Au total, nombre de personnes personnes seront impliquées dans ce projet, qui représente donc une opportunité pour les citoyens/élèves de notre région de participer concrètement à la préservation de l'environnement.

Nous tenions à démontrer toute notre reconnaissance à votre supermarché IGA pour son implication dans la protection de l'environnement et la continuité de son appui au développement durable. Avec votre contribution, il sera possible de faire notre part pour notre communauté, et pour la planète.

Veillez accepter, monsieur (madame) nom, mes salutations distinguées.

Signature

Nom

Fonction

Nom d'organisation/municipalité/établissement d'enseignement

Montréal, le 20 février 2011

Monsieur Lambert
Propriétaire du IGA
330, rue du pouce vert
Sainte-Sophie

Cher monsieur Lambert,

C'est avec grand plaisir que je vous écris pour vous remercier d'avoir rendu possible notre projet « Vers le VERT! ». En effet, nous avons eu la chance d'obtenir un montant de 5 000 \$ du Fonds Éco IGA

Grâce à l'apport financier du Fonds Éco IGA auquel vous contribuez, nous pourrions implanter le compostage en milieu scolaire dans quatre écoles de notre MRC. Ce projet permettra non seulement de réduire la quantité de matières organiques qui encombrent inutilement les sites d'enfouissement et génèrent des gaz à effet de serre, mais aussi de produire du compost qui sera utilisé dans notre école. Au total, ce sont 3000 personnes qui seront impliquées dans ce projet par l'action directe ou la sensibilisation. L'implantation du compostage représente donc une opportunité pour les élèves de notre région de participer concrètement à la préservation de l'environnement.

Nous tenions à démontrer toute notre reconnaissance à votre supermarché IGA pour son implication dans la protection de l'environnement et la continuité de son appui au développement durable. Avec votre contribution, il sera possible de faire notre part pour notre communauté, et pour la planète.

Veillez accepter, monsieur Lambert, mes salutations distinguées.



Sarah Champagne
Chargée de projet en environnement
Ville de Sainte-Sophie